



**GROUPE
AERO SCHOOL**
FORMATIONS TOURISME & AERONAUTIQUE

CODE DOSSIER :

Réservé AEROSCHOOL

MATRICULE :

PHOTO

FICHE D'INSCRIPTION

CCA – FORMATION + EXAMEN

CCA – EXAMEN PRATIQUE SEUL

CENTRE : NANTERRE

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Adresse :

CP :

Ville :

Tél fixe :

Tél portable :

Adresse Mail :

@

Votre inscription ne sera validée qu'après réception par AERO SCHOOL de tous les documents demandés en ANNEXE retournés par courrier impérativement avant la date de clôture des inscriptions à :

AERO SCHOOL

126 Avenue Georges Clémenceau

92000 NANTERRE

Pour tout renseignement n'hésitez pas à nous contacter au :

01.55.69.19.30

Mail : contact@aeroschool.fr

DATE D'EXAMEN SOUHAITEE :

Merci d'indiquer 2 dates (voir calendrier prévisionnel sur notre site)

ANNEXE :

Afin que nous puissions prendre en compte votre inscription, il est impératif de nous faire parvenir Dans les plus brefs délais les éléments suivants :

<i>VALIDEZ L'ENVOI DES DOCUMENTS EN COCHANT LA CASE</i>	Ce qu'il vous faut
1 exemplaire contrat de formation daté et signé	
1 photo d'identité	
2 enveloppes timbrées vierges	
Attestation de natation, signé par un maître-nageur (sauf pour les élèves d'AeroSchool)	
Copie de votre aptitude théorique (document reçu attestant de votre réussite à l'examen théorique du CCA)	
Copie de l'attestation de Formation Pratique délivrée par un Organisme Agrée DGAC (dans le cas de l'inscription à l'examen seul)	
1 photocopie pièce d'identité recto/verso ou passeport en cours de validité (page 2 et 3 avec photo) Ou titre de séjour et passeport étranger valide de 4 mois minimum	
ENTRAINEMENTS PRATIQUE	
Pack Piscine-Feux /Fumée + 2 jours Révision : 150,00 €	
Pack Piscine-Feux-Fumée + 1 Jour révision : 100,00 €	
Entraînement Piscine + Feux Fumée : 70,00 €	
Entraînement Piscine : 30,00 €	
Entraînement Feux/Fumée : 50,00 €	
Forfait 1 jour de formation Secourisme ou Sécurité (Hors feux/fumée) : 50,00 €/ jour	
Formation complète : 590,00 € (obligatoire dans le cas d'une inscription Formation + Examen)	
FRAIS CENTRE D'EXAMEN	
Un chèque de 190 € à l'ordre d'AERO SCHOOL correspondant aux frais de centre d'examen pratique (Encaissé lors de l'inscription à la pratique). FRAIS NON EXONERABLES.	
FRAIS D'INSCRIPTION DGAC	
Un chèque de 280,00 à l'ordre EXACT du Régisseur d'avances et de recettes de la DGAC correspondant aux frais d'inscription à l'examen pratique (ne pas dater le chèque svp) OU Si vous êtes inscrits à Pôle Emploi, vous pouvez être dispenser de ces frais en nous fournissant un avis de situation de moins 2 mois avant la date d'examen, avec la mention de votre catégorie de demandeur d'emploi, signé et tamponné par pôle emploi et à nous retourner <u>en original.</u>	

CCA – FORMATION + EXAMEN

Entre les soussignés :

1) L'organisme de formation **AERO SCHOOL** enregistré sous le numéro de déclaration d'activité : **11 92 16488 92** auprès de la Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle d'Ile-de-France.

L'organisme de formation AERO SCHOOL est agréé par la DGAC sous le n° FR.CCA.09

2) Le co-contractant, Le Stagiaire

NOM :

PRENOM :

Article 1 : Objet

En exécution du présent contrat, l'organisme de formation s'engage à organiser l'action de formation intitulée : Cabin Crew Attestation (CCA) diplômée de la Direction Générale Aviation Civile. Partie pratique.

Article 2 : Nature et caractéristiques des actions de formation

- L'action de formation entre dans la catégorie des actions de formations professionnelles prévues par l'article L.900-2 du code du travail.
- Elle a pour objectif de former des stagiaires afin de préparer l'examen d'État du CCA partie pratique selon programme DGAC pour 24 stagiaires maximum dans notre centre de formation de Nanterre.
- A l'issue de la formation, une attestation de stage sera délivrée au stagiaire.
- Sa durée est fixée à 42 heures de formation hors stages complémentaires.

Article 3 : Niveau de connaissances préalables nécessaire avant l'entrée en formation

Être titulaire de l'Attestation Théorie CCA de – 2ANS

Article 4 : Dispositions financières

Le prix de l'action de formation est fixé à 590,00 €, les frais de centre d'examen sont fixés à 190,00€.

Article 5 : Délai de rétractation

À compter de la date de signature du présent contrat et avant la date de clôture des inscriptions de la session pratique choisie, le stagiaire a un délai de 14 jours pour se rétracter. Il en informe l'organisme de formation par **lettre recommandée avec accusé de réception**. Dans tous les autres cas aucun remboursement ne sera effectué.

Article 6 : Interruption du stage

En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme de formation, le présent contrat est résilié selon les modalités financières suivantes : seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat.

En cas de cessation anticipée de la formation du fait du stagiaire, aucun remboursement ne sera effectué et **la formation débutée sera totalement due par le stagiaire qu'il soit financé par un organisme financeur ou par ses fonds propres.**

Article 7 : Décision de non présentation du candidat à l'examen pratique

AERO SCHOOL se réserve le droit de ne pas présenter le stagiaire aux examens, conformément aux exigences de la DGAC :

- Absence et retards répétés
- Manque d'assiduité

En conséquence, les frais d'inscription DGAC et de centre d'examen seront entièrement à la charge du stagiaire.

Article 8 : Port de tenue en formation et dans les locaux

Pendant la formation pratique, une tenue de type « décontractée » peut être portée chaque jour.

Article 9 : En cas de différend

Si une contestation ou un différend n'a pu être réglé à l'amiable, le tribunal de Grande Instance de PARIS (75) sera seul compétent pour régler le litige. Le stagiaire s'engage à signer et à respecter le règlement intérieur de l'école AERO SCHOOL.

Fait à

le

Pour AEROSCHOOL
Gilda THIEBAUT
Directrice



Pour le stagiaire
(1)

CCA – EXAMEN PRATIQUE SEUL

Entre les soussignés :

1) L'organisme de formation **AERO SCHOOL** enregistré sous le numéro de déclaration d'activité : **11 92 16488 92** auprès de la Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle d'Ile-de-France.

L'organisme de formation AERO SCHOOL est agréé par la DGAC sous le n° FR.CCA.09

2) Le co-contractant, Le Stagiaire

NOM :

PRENOM :

Article 1 : Niveau de connaissances préalables nécessaire à l'inscription

Être titulaire de l'Attestation Théorie CCA DE – DE 2ANS

Être titulaire de l'attestation de Formation Pratique délivrée par un Organisme Agréé DGAC

Être titulaire de l'attestation de natation

Article 2 : Organisation de L'Examen

- Il est organisée pour un effectif de **15 stagiaires minimum / 24 stagiaires maximum** par session, selon les exigences de la DGAC.

- L'examen Pratique se déroulera dans notre centre d'Examen pratique de Nanterre.
- Les épreuves Piscine se déroulent à la Piscine de Chatou 78 (Un plan d'accès sera remis au Candidat)

Article 3 : Modalités d'Inscription

Le candidat doit impérativement faire parvenir au Centre d'Examen **dans un délai de 35 Jours minimum avant la date de l'Épreuve** l'ensemble des pièces constituant le dossier (Annexe1) **Tout dossier incomplet dans ces délais sera rejeté et l'inscription annulée.**

Le candidat devra être en capacité physique de réaliser l'ensemble des Épreuves, aucune dispense n'étant accordée.

Après confirmation de son inscription, le candidat récupérera sa convocation à l'Examen sur le site OTESS de la DGAC environ 7 jours avant la date d'Examen.

Article 4 : Cout de la prestation-Examen seul

Frais de Centre d'Examen : **190 €**

Frais d'inscription à l'Examen (Redevance DGAC) : **280,00 €** (Chèque dont la date doit être de – de 2 mois à la date d'examen)

Article 5 : Modalités Entraînement Pratique et Révision

Le candidat a la possibilité d'effectuer des entraînements à la piscine/Feux-Fumée ou des jours de révision, il devra lors de son inscription le préciser dans l'annexe.

Le planning de ces actions lui sera communiqué dès son inscription validée.

Article 6 : Modalités financières des exercices et entraînements

- Pack Piscine-Feux /Fumée + 2 jours Révision : 150,00 €
- Pack Piscine-Feux-Fumée + 1 Jour révision : 100,00 €
- Entraînement Piscine + Feux Fumée : 70,00 €
- Entraînement Piscine : 30,00 €
- Entraînement Feux/Fumée : 50,00 €
- Journée de révision (Sécurité ou Secourisme) : 50,00 €

Les modalités de règlement de la somme incombant au stagiaire sont les suivantes :

- Après un délai de rétractation mentionné à l'Article 7 du présent contrat, le stagiaire effectue le règlement de la somme totale en un seul versement.

Article 7 : Délai de rétractation

À compter de la **date de signature du présent contrat et avant la date de clôture des inscriptions de la date d'Examen**, le stagiaire a un délai de 14 jours pour se rétracter. Il en informe l'organisme de formation par **lettre recommandée avec accusé de réception**.

Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire. Dans tous les autres cas aucun remboursement ne sera effectué.

Cette clause s'applique à l'ensemble du contrat et concerne aussi bien les frais Centre Examen, Frais DGAC, que les Prestations Exercice et Entraînement.

Article 8 : En cas de différend

Si une contestation ou un différend n'a pu être réglé à l'amiable, le tribunal de Grande Instance de PARIS (75) sera seul compétent pour régler le litige.

Fait à _____ le _____

Pour AEROSCHOOL
Gilda THIEBAUT
Directrice

Pour le stagiaire
(1)



ATTESTATION NATATION

Je soussigné(e).....

Maître-nageur-sauveteur à la piscine de.....

Diplôme N° :

Certifie sur l'honneur que Mr/Melle.....

A effectué les épreuves suivantes :

Départ sauté ou plongé grand bassin :

APTE

INAPTE

Nage statique (mains en dehors de l'eau) grand bassin 30 secondes :

APTE

INAPTE

25M nage DORSALE en propulsion jambes uniquement (mouvements brasse ou battements)

effectué en :Seconde

Exercices réalisés avec aisance :

Oui

Non

Commentaires :

.....
.....
.....

Fait le..... A

Cachet et signature